

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 49 (1923)

**Heft:** 14

**Artikel:** Le bâtiment d'administration de la Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk Co.

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-38235>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

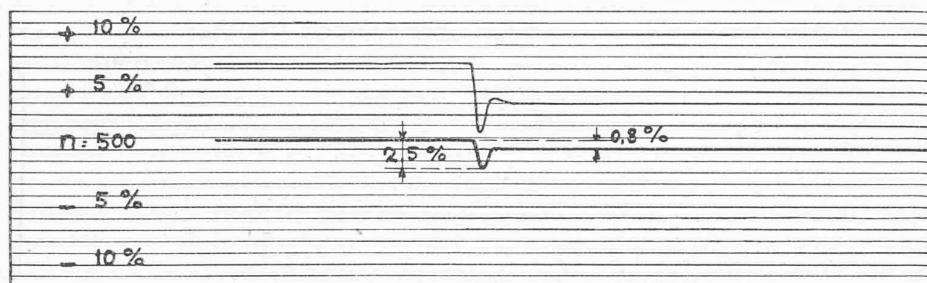
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

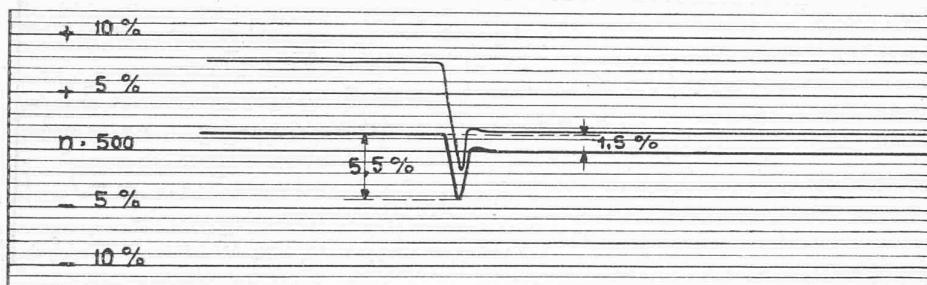
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Charge brusque 3700 chevaux.



Charge brusque 7300 chevaux.

Fig. 6. — Diagrammes de réglage des turbines hydrauliques.

fait fermer les deux robinets-vannes principaux et met une sonnerie électrique en mouvement.

*Tuyère de freinage.* — En cas d'accident, l'arrêt du groupe peut avoir lieu en 3 minutes grâce à l'injecteur à tuyère prévu à cet effet. Le jet de 65 mm. de diamètre agit sur le dos des aubes. Le robinet-vanne réglant l'admission de l'eau de service à l'injecteur est à commande hydraulique. Pour l'ouvrir ou le fermer, il suffit de tourner le robinet à 3 voies prévu, ce qui peut se faire soit à main soit depuis le tableau, au moyen d'un électro-aimant.

#### Essais.

Les essais officiels de la première turbine, essais auxquels ont collaboré le Bureau Hydrométrique de Berne et M. le Dr R. Mellet, professeur à l'Université de Lausanne, pour la détermination du débit et M. Victor Gelpke ingénieur-conseil, à Lucerne, comme expert, ont eu lieu en novembre 1922.

Quatre procédés différents ont été adoptés pour le mesurage du débit soit : Le déversoir, le moulinet Woltmann, la titration physico-chimique et le jaugeage volumétrique par le canal de fuite. Ce dernier procédé s'est particulièrement bien prêté au contrôle des trois premiers. Les résultats définitifs de ces trois jaugeages n'étant pas encore connus, nous nous réservons de les donner ultérieurement. Les calculs provisoires démontrent que tous les chiffres garantis soit comme rendement soit comme réglage sont atteints. Les diagrammes de réglage obtenus lors de décharges et charges brusques (fig. 6) attestent en outre le bon fonctionnement des régulateurs. Les surpressions maximum enregistrées pendant les essais n'ont

pas dépassé le 5 % de la pression statique. Les turbines et les régulateurs ont fonctionné d'emblée d'une manière parfaite.

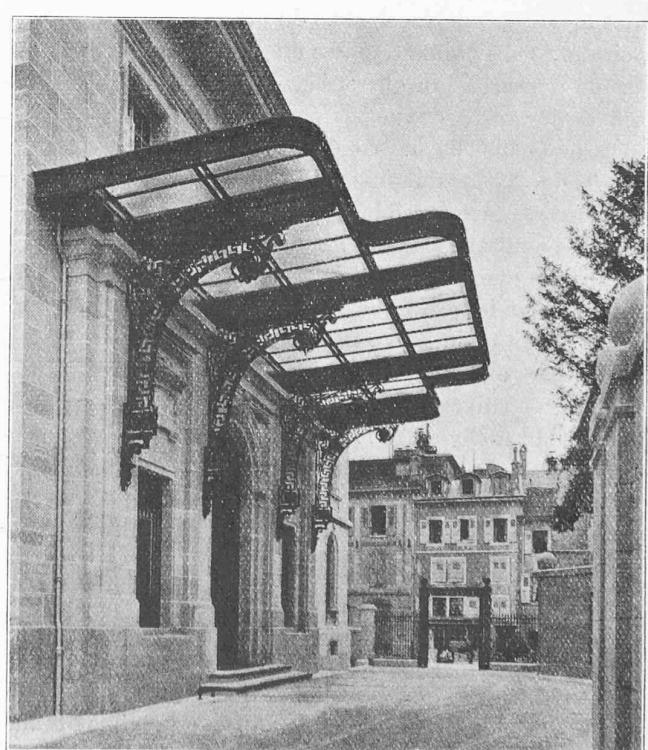
### Le bâtiment d'administration de la Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk C°.

(Planches hors texte N°s 4 et 5.)

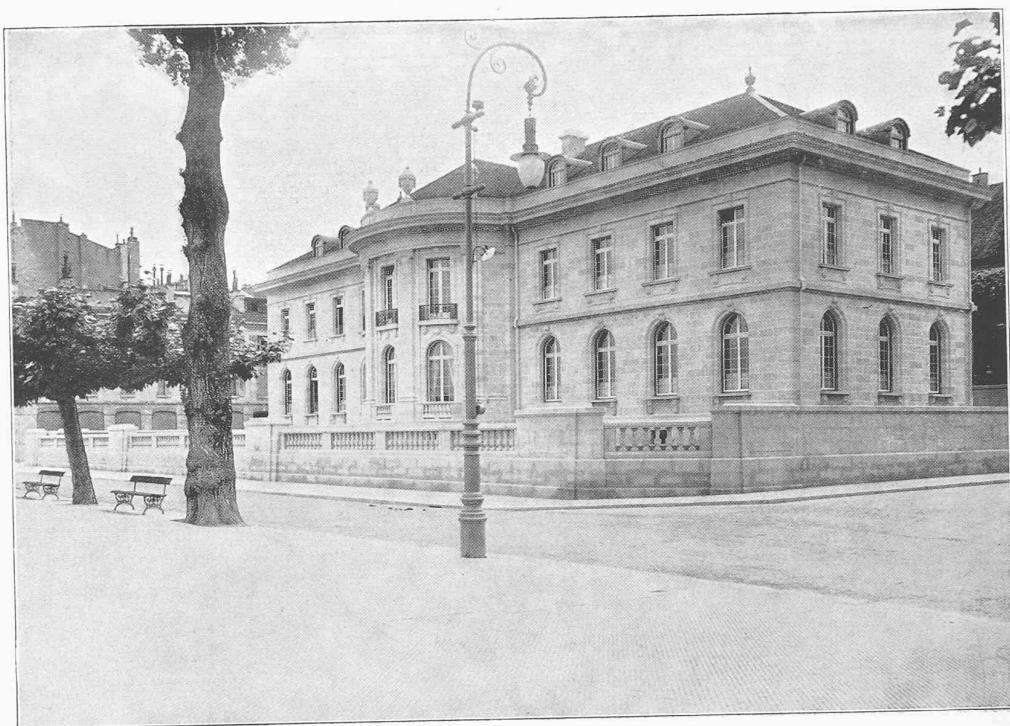
Cet édifice construit sur le quai Perdonnet à Vevey a été commencé en 1917 et achevé en 1921. Cette période relativement longue, s'explique par les nombreuses difficultés qui se sont élevées pendant cette période du fait de la pénurie de la main-d'œuvre et de la rareté des matériaux. Son importance et son cachet nous ont engagé à présenter dans cette publication un certain nombre de photographies tant extérieures qu'intérieures, ainsi qu'un double hors-texte.

L'auteur de cette construction, M. Adolphe Burnat, architecte à Vevey, a réalisé un programme qui, dans

#### BATIMENT DE LA SOCIÉTÉ NESTLÉ



L'entrée.



La façade principale.



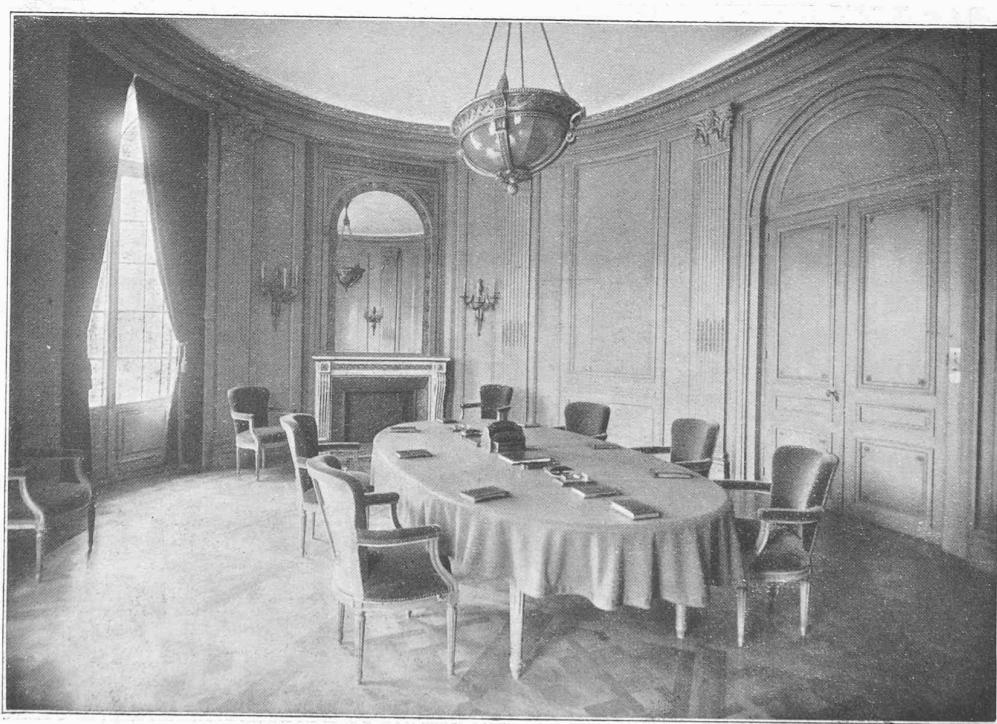
Le grand escalier.

LE BATIMENT ADMINISTRATIF DE LA  
*NESTLÉ AND ANGLO SWISS CONDENSED MILK C°*,  
A VEVEY

Architecte : M. Ad. Burnat, à Vevey.



Le cabinet du Directeur général.



Le salon du Conseil d'administration.

LE BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA  
NESTLÉ AND ANGLO SWISS CONDENSED MILK C°,  
A VEVEY

Architecte : M. Ad. Burnat, à Vevey.

## BÂTIMENT DE LA SOCIÉTÉ NESTLÉ



Le portail et le pavillon du concierge.

un cadre de grand style, remplit les conditions les plus complètes d'un bâtiment administratif moderne.

Isolé de trois côtés par le quai et deux rues, l'immeuble est complété par une loge de concierge avec garage.

Une avenue privée, fermée à ses deux extrémités par des grilles monumentales conduit, en son milieu, à l'entrée principale qui est au nord. Une vaste terrasse gazonnée, donnant sur le quai, au sud, est clôturée d'une balustrade en Vaurion avec piliers garnis de roses qui relie les murs bordant les deux rues latérales.

Le socle du bâtiment est en roche de Saint-Imier d'un blanc jaunâtre et toute la façade, composée d'un haut rez-de-chaussée à fenêtres cintrées et d'un étage, est en pierre blanche de Savonnière.

Il est intéressant de noter en passant que le premier étage, qui devait être comme le rez-de-chaussée, en Savonnière dans toute son épaisseur a dû être construit d'une façon spéciale à cause de la lenteur avec laquelle arrivait en Suisse, à cette époque, la pierre de France. Pour diminuer le cube à fournir et hâter ainsi la construction, l'architecte monta la corniche sur les quatre angles en pierre de taille et la soutint par des piles de ciment armé dans chaque trumeau entre les fenêtres, avec un retrait de 30 cm. du parement fini de la façade. Lorsque la pierre se fit

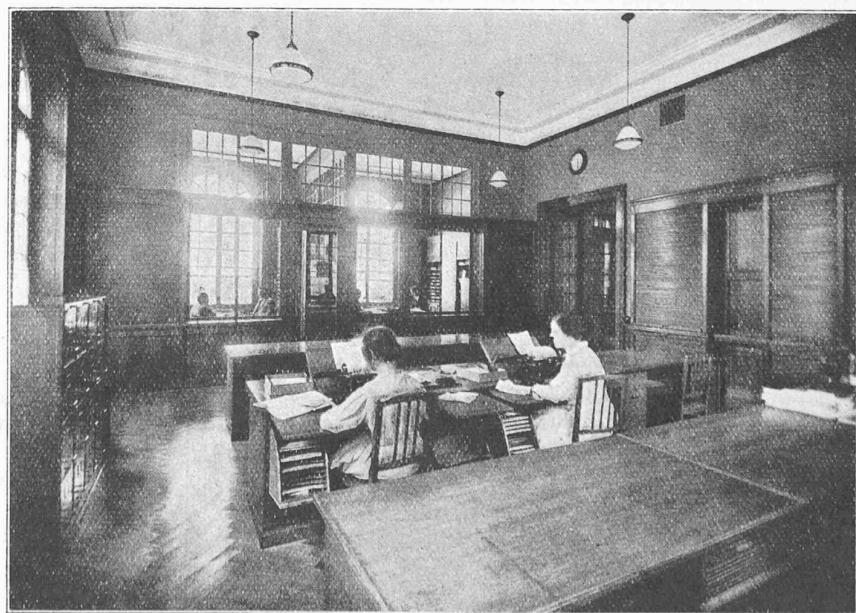
moins rare, un placage de 30 cm. d'épaisseur ancré aux piles déjà en place,acheva la construction. D'autres difficultés se présentèrent qui sont l'habituelle rançon des immeubles en bordure du lac. Elles furent résolues d'avance par le mélange, dans les ciments des dallages du sous-sol, d'émulsion de goudron qui a donné d'excellents résultats. En outre à la hauteur du sous-sol, une couche de 2 cm. d'asphalte a été étendue sur toute la surface des murs avant d'en continuer l'élévation. L'on obtint ainsi l'assurance qu'aucune humidité venant par capillarité, ne dépasserait ce niveau. Et pour donner une plus grande sécurité encore, à 30 cm. au-dessus de cette ligne, les murs furent tous munis de tubes de terre cuite du système *Knappen*, dont on connaît les merveilleux effets depuis longtemps obtenus. L'immeuble a été élevé sur une immense dalle de béton armé qui résistera sans peine à toute poussée verticale venant des eaux du lac. Les mêmes matériaux ont été employés pour la loge du concierge, tant pour les façades que pour les mesures à prendre contre l'envahissement des eaux.

Nous ne pouvons entrer dans les détails imaginés pour faire de cette construction un modèle du genre. Les photographies que nous publions donnent une idée du respect qui a présidé à cette œuvre de style. Le hall à lui seul a grand air. Son escalier à large rampe est en pierre blanche d'Echaillon et la balustrade est en fer forgé garni de motifs de bronze ciselé.

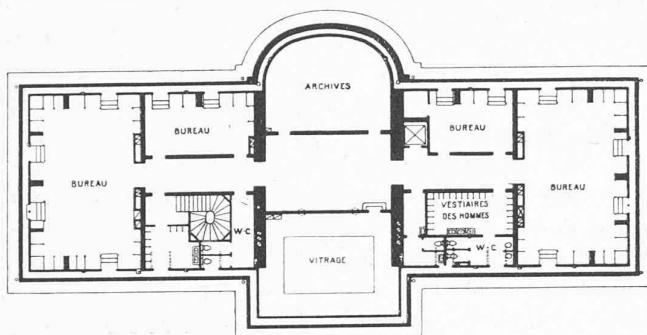
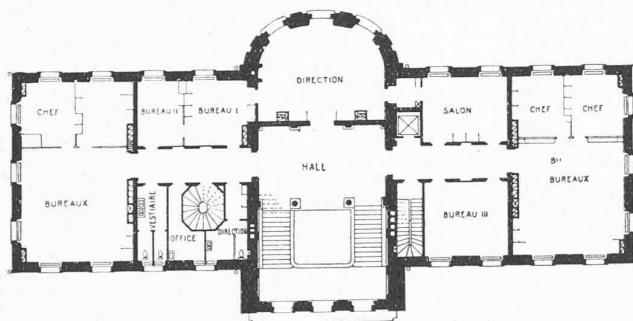
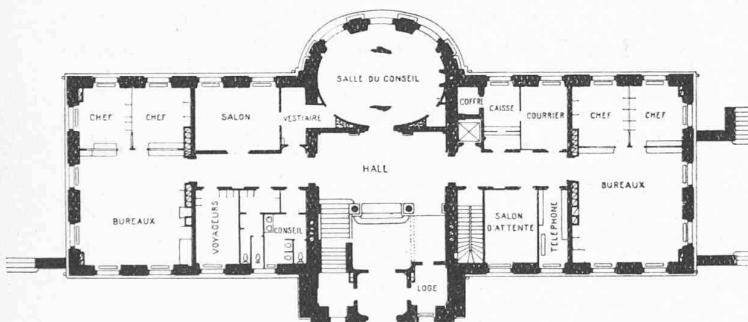
La salle du Conseil est placée dans le centre du bâtiment, au rez-de-chaussée et a la forme ovale qu'indique l'arrondi du corps central en façade.

Dans un autre article nous donnerons une étude détaillée des installations de chauffage et de ventilation qui valent à elles seules une étude plus approfondie.

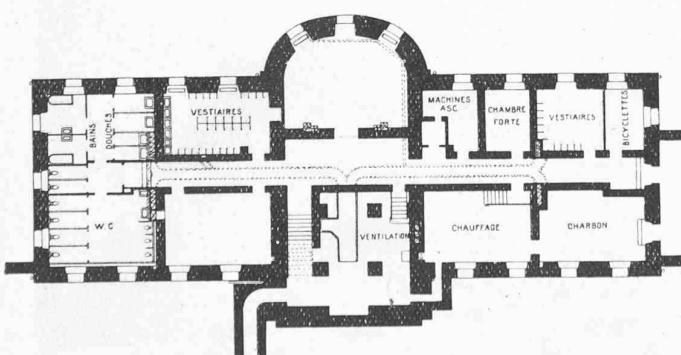
## BÂTIMENT DE LA SOCIÉTÉ NESTLÉ



Un bureau.

Plan du II<sup>e</sup> étage.Plan du I<sup>er</sup> étage.

Plan du rez-de-chaussée.



Plan du sous-sol.

LE BATIMENT ADMINISTRATIF DE LA  
NESTLÉ AND ANGLO SWISS CONDENSED MILK CO,  
A VEVEY

Echelle 1 : 500.

Architecte : M. Ad. Burnat, à Vevey.

Le bâtiment administratif de la Compagnie Nestlé est une œuvre magnifique qui contribue à l'embellissement de la belle promenade du quai dont la ville est si fière à juste titre.

## DIVERS

### Le fer électrolytique Bévé.

M. Auguste Bouchayer a fait, le 11 mai dernier, devant la Société des ingénieurs civils de France, une conférence dont nous reproduisons le résumé d'après les procès-verbaux de cette société.

Le fer électrolytique a été obtenu pour la première fois en 1846. Ce n'est que vingt années plus tard que les méthodes sont connues et analysées, et aujourd'hui seulement que le procédé est entré dans la voie industrielle.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, la pureté du fer obtenu étant à peu près toujours la même, les procédés<sup>1</sup> divers donnent tous un produit différent. L'étude des applications du fer électrolytique, pour cette raison, n'est pas possible, et on doit se contenter d'étudier un fer électrolytique.

Celui dont nous nous occupons aujourd'hui, le fer électrolytique Bévé, est obtenu par les procédés de la Société « Le Fer », dont le siège social est à Grenoble. La marque Bévé rappelle les initiales des industriels grenoblois qui possèdent la licence pour la France, industriels dont les patients efforts sont venus à bout du problème délicat depuis si longtemps recherché.

*Historique.* — Le 2 février 1909, M. Anthelme Boucher, administrateur-délégué de la Société d'Electro-Chimie, nous demanda si nous voulions étudier avec lui un nouveau procédé de tubes sans soudure par voie d'électrolyse.

Peu après, un laboratoire d'essai fonctionnait en Suisse sur les bords du lac Léman<sup>2</sup>, et le premier brevet fut pris le 15 octobre 1910, au nom de M. Boucher : un autre suit un mois après.

La Société anonyme « Le Fer » fut fondée au début de l'année 1912, et le laboratoire fut transporté et agrandi dans les usines des Etablissements Bouchayer et Viallet, à Grenoble, qui obtinrent une licence pour la France.

Cette Société prit, le 2 août 1912, le brevet dont les indications sont la base des procédés en cours.

La déclaration de guerre ne permit pas la mise en route de l'usine qui chôma pendant cinq ans.

Remise en marche au début de l'année 1920, elle est aujourd'hui en pleine activité et capable de fabriquer deux tonnes de fer et tubes par journée de vingt-quatre heures.

*Propriétés physiques.* — Le fer électrolytique Bévé se présente sous trois états :

Etat brut, tel qu'il est sortant du bac d'électrolyse :

Etats intermédiaires : lorsqu'il n'a pas été recuit au-dessus de 950 degrés :

Etat définitif : lorsqu'il a été recuit au-dessus de 950 degrés.

Le fer Bévé sortant du bac d'affinage, le fer natif, est d'un aspect tout particulier. Il est blanc argent, satiné et irisé. La surface du dépôt est lisse, régulière et melleuse au toucher.

Sa structure donne l'impression d'un grain excessivement fin et serré.

Les reproductions micrographiques donnent l'image d'une

<sup>1</sup> On trouvera la description des principaux de ces procédés dans l'ouvrage de M. G. Clausel de Coussergues, *Electrosidérurgie*, analysé à la page 170 du présent numéro.

<sup>2</sup> A Echandens — Réd.